



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Publié le

ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_6-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **15 décembre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	28	8	7

Date de convocation le **9 décembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Monsieur Matthieu **FISCHER**

V_DEL_221215_6

Cité de l'Emploi n°2 - Bilan et subvention à l'ASUL VV Handball

Rapporteur : Madame la Maire

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Régis DUVERT, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Abdoulaye SOW, David LAÏB, Mustapha USTA, Audrey WATRELOT, Richard MARION

Procurations :

Kaoutar DAHOUM donne pouvoir à Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Michel ROCHER, Antoinette ATTO donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Bernard RIAS donne pouvoir à Monique MARTINEZ, Eric BAGES-LIMOGES donne pouvoir à Matthieu FISCHER, Frédéric KIZILDAG donne pouvoir à Muriel LECERF, Harun ARAZ donne pouvoir à Myriam MOSTEFAOUI, Christine BERTIN donne pouvoir à Audrey WATRELOT

Absents :

Yvan MARGUE, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, Maoulida M'MADI, Sacha FORCA, Ange VIDAL

Mesdames, Messieurs,

Subvention à l'ASUL VV Handball

Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Publié le



ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_6-DE

La « Cité de l'emploi » est un dispositif national destiné aux habitants de l'ensemble de la commune. Il a vocation à venir en complémentarité des actions déjà déployées par le Service Public de l'Emploi et par les collectivités et à s'adresser principalement à des habitants des QPV.

La programmation de la « Cité de l'emploi » de Vaulx-en-Velin est issue d'un travail local et d'une volonté de développer les dispositifs existants ou de nouvelles actions afin d'améliorer et de compléter les réponses à la demande d'emploi.

Elle a pour objectif de :

- développer des actions spécifiques et sur mesure en faveur d'un public cible, notamment au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ;
- aider à l'employabilité ;
- favoriser le retour à l'emploi des plus fragilisés.

La Ville a fait partie des vingt premières communes identifiées pour déployer dès septembre 2020 ce dispositif sur son territoire.

La commune de Vaulx-en-Velin a fait de l'accompagnement vers l'emploi des vaudaises et des vaudais l'une de ses priorités. A Vaulx-en-Velin, la situation de la demande d'emploi en juin 2022 s'est améliorée avec une baisse continue du nombre d'inscrits à Pôle Emploi depuis septembre 2021. En effet, la demande d'emploi est passée sous la barre des 6000 personnes au premier trimestre 2022, une situation inédite sur cette dernière décennie. La baisse est légèrement moins importante qu'à l'échelle de la Métropole mais similaire en tendance.

Une baisse du nombre d'inscrits des jeunes de moins de 26 ans est également à relever s'agissant d'un public cible de la Cité de l'Emploi.

Dans ce cadre, une nouvelle action portée par l'association ASUL VV Handball appuyée par Vaulx-en-Velin Entreprise en partenariat avec les partenaires de l'emploi : l'association 10pour10, le CREPI (Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion), la Mission Locale, Pôle Emploi, la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi et la Ville a été inscrite dans l'axe 4 : « Mobilisation des entreprises »

Cet événement a été organisé le 2 juin 2022 au Palais des Sports à Vaulx-en-Velin.

L'objectif du forum emploi « Performe ton Job » a été de favoriser l'accès à l'emploi des Vaudaises et Vaudais et de redynamiser le partenariat avec les entreprises du territoire autour de trois temps forts :

- un premier temps ludique de mise en relation demandeurs d'emploi et entreprises autour d'activités avec des groupes mixés de recruteurs et demandeurs d'emploi sans distinctions pour briser les représentations. Les activités proposées ont été la pratique sportive avec le handball, une séance de théâtre pour travailler l'expression orale et la prise de parole en public et une séance musicale avec un atelier de percussions corporelles ;
- un deuxième temps, Job Dating sans CV, a été mis en place avec des entretiens autour d'offres d'emploi ;
- un dernier temps convivial et de réseautage entre les entreprises avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion.

Le bilan du forum :

- 26 structures présentes : 19 entreprises issus du monde privé, quatre centres de formation et quatre associations d'insertion ;
- 160 postes proposés (Alternance / Job d'été / CDD / CDI) ;

- 70 participants dont 35 personnes ont trouvé un emploi ;

L'ensemble des acteurs ont le souhait de renouveler cette action

En date du 18 octobre 2022, le comité de pilotage Cité de l'Emploi a validé cette action et l'octroi d'une subvention pour un montant de 2085 €.

Bilan de la « Cité de l'emploi n°2 »

Le bilan de la « Cité de l'emploi n°2 » qui s'est déroulée du 01 septembre 2021 au 30 juin 2022 avec une prolongation accordée jusqu'au 31 août 2022, a été présenté le 18 octobre 2022 au comité de pilotage, qui a validé le plan d'action réalisé.

Pour rappel, six axes avaient été retenus :

- Axe 1 : Développer des actions d' « aller-vers » les publics les plus fragilisés ;
- Axe 2 : Favoriser la mobilité internationale des jeunes ;
- Axe 3 : Développer l'insertion par l'activité économique ;
- Axe 4 : Mobiliser les entreprises ;
- Axe 5 : Assurer une meilleure communication ;
- Axe 6 : Assurer une coordination et animation territoriale.

Ces actions sont principalement développées par des structures identifiées. Seule l'action « aide à la mobilité » est déployée par la Ville.

La « Cité de l'emploi n° 2 » disposait d'un budget total de 133 547,97€ dont un report de l'année précédente de 33 547,97 €.

La coordination et l'ingénierie de ce dispositif est assurée par la Ville. Des comités de pilotage et techniques se sont réunis régulièrement afin de suivre le déploiement du dispositif et rendre compte des actions mises en œuvre.

Des conventions spécifiques avec chacune des structures porteuses d'actions ont été signées, notamment avec ACOLEA AIDPS, Multi Services Développement et la Maison de l'Apprendre.

Le bilan est le suivant :

Axe	Actions	Montant prévisionnel	Montant réalisé
1/ « Aller vers » les publics les plus fragilisés	1.1 Flash Job : le travail d'abord (ACOLEA)	30 000 €	30 000 €
	1.2 Point Ressources Emploi (UDAF)	15 000 €	1 880 €
2/ Favoriser la mobilité internationale des jeunes	2. Aides à la mobilité (Ville)	20 000 €	19 515,30 €
		5 000 €	5 000 €
3/ Développer l'IAE	3. ACI MSD	13 000 €	13 000 €
4/ Mobiliser les entreprises	4.1 Dotation d'Action Territoriale (Maison de l'Apprendre et Break Poverty)	15 000 €	15 000 €
	4. 2 ASUL VV Handball	2085 €	2 085 €
	4.3 Divers projets « mobilisation des entreprises »	12 915 €	0 €
5/ Assurer une meilleure	5. Capsules vidéos (Nuées d'images)	5 000 €	4 180 €

communication		Envoyé en préfecture le 29/12/2022 Reçu en préfecture le 29/12/2022 Publié le  ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_6-DE	
6/ Assurer une coordination et animation territoriale	6.1 Valorisation ingénierie de coordination Ville / MMIE / Cité de l'emploi	15 547,97 €	15 547,97 €
	6.2 Présentation en « cellule emploi » des différents acteurs et dispositifs afin de lever les effets de concurrence entre acteurs	Sans financement	
Total		133 547,97 €	106 208,27 €
Taux d'avancement			79,53 %
Solde			27 339,70 €

En terme de public, ce sont 170 personnes qui ont pu bénéficier directement des actions mises en œuvre dans le cadre de ce dispositif.

Le taux de réalisation de la « Cité de l'emploi n°2 » est d'environ 80 % (64% lors de la « Cité de l'emploi n°1 ») avec une consommation des crédits alloués de 106 208,27 €.

L'État a validé un report des crédits non consommés de 27 339,70 € sur la « Cité de l'emploi n°3 ».

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Madame la Maire à verser une subvention de 2 085 €, à l'ASUL VV Handball inscrits au budget 2022 sur la nature comptable 6574.
- prendre acte du bilan de la « Cité de l'emploi n°2 » présenté ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Madame la Maire à verser une subvention de 2 085 €, à l'ASUL VV Handball inscrits au budget 2022 sur la nature comptable 6574.
- de prendre acte du bilan de la « Cité de l'emploi n°2 » présenté.

Envoyé en préfecture le 29/12/2022
Reçu en préfecture le 29/12/2022
Publié le 
ID : 069-216902569-20221215-V_DEL_221215_6-DE

Suffrages exprimés	36	
Vote(s) Pour	36	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Pierre BARNEOUD - ROUSSET , Bernard RIAS , Monique MARTINEZ , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Frédéric KIZILDAG , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , David LAÏB , Mustapha USTA , Christine BERTIN , Audrey WATRELOT , Richard MARION
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 15 décembre 2022.

